



MARIANNE NOVEMBRE 2002

LES REFONDATEURS DU VIN FRANÇAIS

Henry Marionnet retour aux vignes non greffées en Touraine

Il faut tout faire pour renforcer l'esprit AOC. C'est le seul qui puisse motiver un vigneron français dans sa recherche du vin juste

Henry Marionnet a donc entrepris de refonder une partie de son domaine en vignes non greffées. La première initiative a porté sur son cépage principal, le gamay, dont il tire une cuvée spéciale, baptisée «Vinifera», expression latine désignant la vigne originelle. Le gamay Vinifera (non greffé), classé en appellation Touraine, se distingue du gamay greffé par sa structure plus dense, un fruit plus mordant et une bouche plus ample. Des nuances très marquées, qui prouvent bien que le vin n'est pas le même selon qu'il y ait eu ou non porte-greffe. La deuxième initiative a consisté à l'achat d'une très vieille parcelle plantée (vers 1850) en cépage romorantin, donc antérieure à l'arrivée du phylloxéra et donnant un vin exceptionnel, puis d'une autre parcelle, plantée en chenin dans les années 60 et toujours indemne elle aussi. La troisième étape a vu la plantation récente de deux autres vignes non greffées, l'une en sauvignon, l'autre en côt, et vendangées pour la première fois cette année avec des résultats annonciateurs d'un bouleversement culturel dans la viticulture française. Inconditionnel de l'éthique et du principe de l'appellation d'origine, Henry Marionnet, qui a toujours exigé que ses vins soient le fidèle reflet d'un sol, d'un cépage, d'un climat et d'un savoir-faire réunis par sa passion de vigneron, entend, par son retour aux vignes non greffées, renforcer l'esprit de l'AOC, « *le seul, selon lui, qui puisse motiver un vigneron français dans sa recherche du vin juste* ».